

<http://universitepopulairetoulouse.fr/spip.php?article5385>



**« Comme un instinct de survie
» : le militant de la
Confédération paysanne qui a
mordu un policier de la Brav-M
pour « violence » et
rébellion »**

Date de mise en ligne : vendredi 17 octobre 2025



- Thématiques - Démocratie -

Copyright © Université Populaire de Toulouse - Tous droits réservés

Deux paysan•nes – un homme et une femme – ont été condamné•es ce mardi à des peines d'amende par le tribunal correctionnel de Paris. L'un des prévenu•es avait mordu un agent des forces de l'ordre lors d'une intervention policière musclée contre une manifestation de la Confédération paysanne à Paris en décembre dernier. Vert a assisté au procès.

Par Esteban Grépinet 15/10/2025 VERT